



UNION NATIONALE DES MEDECINS SPECIALISTES CONFEDERES

79, rue de Tocqueville - 75017 PARIS - Tél. : 01.44.29.01.30. - Fax : 01.40.54.00.66.

www.umespe.com - umespe@club-internet.fr

PARIS, le 24 OCTOBRE 2008

COMMUNIQUE DE PRESSE

SECTEUR OPTIONNEL : UN PAS EN AVANT

L'U.ME.SPE./C.S.M.F. se félicite du texte proposé par l'UNCAM concernant le secteur optionnel permettant de répondre à la demande du Président de la République sur l'accessibilité des soins pour nos concitoyens à travers la solvabilisation des compléments d'honoraires.

L'U.ME.SPE./C.S.M.F. souligne que ce texte rappelle que si le secteur optionnel doit être ouvert, en priorité, pour les spécialités exerçant sur les plateaux techniques, celui-ci devra être proposé, dans le futur, à l'ensemble des médecins libéraux.

L'U.ME.SPE./C.S.M.F. demande que l'ensemble des groupes d'actes techniques concernés soit pris en compte, notamment, pour un certain nombre de disciplines réalisant des actes sanglants non répétitifs et que les critères de qualité soient mieux définis car ils constituent une avancée dans l'évaluation des pratiques professionnelles à laquelle nous sommes favorables et qui répond à la demande de nos patients.

L'U.ME.SPE./C.S.M.F. souligne que, conformément à nos engagements, ces propositions sont basées sur un volontariat pour les médecins du secteur 2 et ne remettent pas en question le mode de fonctionnement de ce secteur.

L'U.ME.SPE./C.S.M.F. se félicite que l'injustice faite aux anciens chefs de clinique secteur 1 soit réparée.

L'U.ME.SPE./C.S.M.F. déplore, au cours de cette journée de négociations, les attaques répétées du syndicat MG France contre les médecins spécialistes (aujourd'hui les radiothérapeutes oncologues) et les incohérences du Secrétaire Général du SYNGOF, membre de la délégation de MG France, qui assiste à ces attaques et voit, par ailleurs, toutes ses propositions rejetées en bloc par l'UNOCAM.